Normalisation Emirats-Israël

La Palestine s'insurge et dénonce une «trahison»

Page 16

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5148 - Ven. 14 - Sam. 15 août 2020 – Prix : 10 DA

477 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures

Les contaminations en baisse

Page 2

Malgré la fermeture des plages

Le bilan des noyades ne cesse de s'alourdir

Page 2

Le cadeau princier des Emirats à Trump

Par Mohamed Habili

On savait qu'Israël, par-delà la composition de son gouvernement actuel, a le plus grand intérêt à ce que Trump soit réélu, même si son rival à la présidentielle qui arrive, Joe Biden, le candidat démocrate, peut tout autant que lui se poser en un inconditionnel d'Israël. Aux Etats-Unis du reste, on chercherait vainement quelqu'un qui ne le serait pas, même s'il s'en trouve en cherchant bien des secteurs de l'opinion professant une certaine sympathie envers les Palestiniens et leur juste cause. Mais le temps où un candidat à l'élection présidentielle qui placerait cette dernière au premier plan de ses préoccupations, en lieu et place donc des intérêts d'Israël, n'est pas près de faire son apparition, à supposer même qu'il soit possible. Les Américains traversent une période de leur histoire où nul d'entre eux ne peut former le projet de devenir leur président s'il ne commence par déclarer son grand attachement à Israël. La question se pose même de savoir si pour les politiques américains le dévouement, pour ne pas dire l'allégeance, à Israël ne prime pas celle qu'ils doivent à leur pays. A ce point de vue, le président sortant, Donald Trump, vient de remporter un avantage sur son concurrent qui pourrait bien être décisif. Nul doute en tout cas que le moment choisi par les Emirats arabes unis et Israël de faire savoir au monde qu'ils normaliseraient leurs relations ne doit rien au hasard. *Suite en page 3*

La mise en œuvre des orientations de Tebboune n'a pas dépassé les 20%

Djerad : «Des bureaucrates entravent l'action du Président et du gouvernement»

Ph/D. R.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a pointé du doigt, jeudi à Alger, que «des bureaucrates entravent la mise en œuvre du programme du Président de la République et du programme du gouvernement». Page 3

Sonelgaz

70 milliards de DA de factures impayées depuis le début de l'année

Page 2

Prix Katara pour le roman et l'art plastique

Des plasticiens algériens primés

Page 7

Sonelgaz

70 milliards de DA de factures impayées depuis le début de l'année

LE MONTANT des factures d'électricité et de gaz impayées par les clients de Sonelgaz depuis le début de 2020 s'élève à 70 milliards de dinars contre 53 milliards de DA à la même période en 2019, a indiqué avant-hier à Alger le P-DG du groupe, Chaher Boulakhras dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de signature des traités de fusion de quatre filiales du groupe Sonelgaz. Il a, à ce propos, rappelé que Sonelgaz avait décidé de ne recourir à aucune coupure d'électricité et de gaz jusqu'à la fin de la crise sanitaire induite par la Covid-19, soulignant que le Groupe procèdera au recouvrement de ses créances auprès de ses clients après la fin de l'épidémie. L'objectif principal de l'entreprise est d'accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre cette pandémie et l'amélioration de la qualité de prestations fournies aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises industriels et exploitations agricoles, a-t-il dit. De plus, il a indiqué que son Groupe a décidé, après approbation de son Conseil d'administration, de réduire de 30% ses programmes d'investissement et de plus de 10% les coûts d'exploitation et de maintenance dans un premier temps, expliquant que le Groupe a pris cette décision à l'effet d'accompagner les efforts nationaux visant à diminuer les dépenses au cours de cette année suite à la crise sanitaire.

Fusion de quatre filiales du Groupe Sonelgaz

Ainsi, s'agissant de l'objet de la rencontre, des contrats de fusion en conglomérat de quatre filiales relevant du Groupe Sonelgaz, il s'agit de la Société conseil et Audit du secteur electrique et Gazier (Caseg SPA), le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg), la Société de médecine du travail (SMT) et la Société algérienne des techniques d'information (SAT-Info).

Dans le même cadre, des accords-cadres ont été signés afin de transférer les effectifs de ces sociétés vers la société mère. Dans une allocution lors de la cérémonie de signature de ces contrats, le P-DG de Sonelgaz a affirmé que ces opérations de fusion en conglomérat visant à réduire le nombre des filiales du groupe seront suivies par d'autres opérations similaires.

Et de faire état également de réaménagement des mesures et procédés en vue de faciliter les futures opérations et réduire les délais, ajoutant que les fusions des entreprises de services débuteront prochainement. Rassurant, dans ce même sillage, les employés des filiales de la société concernées que leurs acquis sociaux et professionnels demeureront préservés, il a affirmé qu'il s'agit là d'un simple transfert interne et que leur avenir est plus sûr.

Maissa B.

Examens du BEM et du baccalauréat

Ouadjaout lance le processus d'élaboration et d'impression des sujets

■ *A moins d'un mois du début des examens , le coup d'envoi officiel du processus de conception, d'élaboration et d'impression des sujets des examens du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session de septembre 2020) a été donné avant-hier par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout .*

Par Thinhinene Khouchi

Ph. > D. R.

Lors d'une visite d'inspection au siège de l'Office national des examens et concours (Onec) à Kouba (Alger), le ministre a estimé qu'«il s'agit d'une mission délicate dans la conjoncture exceptionnelle que traverse notre pays en raison de la crise sanitaire mondiale». Selon lui, «ce sacrifice est un devoir national au service de notre Ecole, mais aussi pour assurer la crédibilité de ces examens malgré la difficulté de l'isolement et du confinement pour le personnel chargé de superviser l'élaboration et l'impression des sujets». Cette mise en quarantaine, qui durera 36 jours (12 h/jour) et qui a débuté le 13 août courant et s'étalera jusqu'au 17 septembre 2020, exige du staff de faire preuve de responsabilité, de rigueur, de sérieux et de concentration permanente, tout en appliquant le règlement intérieur du centre, a-t-il dit. Dans ce cadre, rassurant candidats et parents, il affirmera que «toutes les mesures préventives ont été prises, à travers un protocole sanitaire rigoureux élaboré pour préserver leur santé ainsi que celle de tout le staff qui veille à garantir la réussite de cet important rendez-vous éducatif». Et de soutenir dans ce sens, que les autorités publiques avec tous leurs différents dispositifs, veillent à assurer la crédibilité de ces examens. Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du baccalauréat sont prévues du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020. Enfin, il est a noter que vu le contexte exceptionnel imposé par la pandémie mondiale du covid-19, les examens, les candidats et le staff qui assurera la surveillance, l'encadrement et la correction de cette année vont devoir suivre un protocole sanitaire spécial élaboré par le ministère de l'Education en coordination avec le Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus en Algérie. Ainsi, parmi les dispositions du protocole figurent la stérilisation et la désinfection de toutes les installations du centre d'examen avant son ouverture. De plus, la tutelle a affirmé qu'il était impératif d'assurer la disponibilité des fournitures médicales nécessaires; tout en garantissant la purification des réservoirs d'eau. Cependant, à l'intérieur des salles, le protocole prévoit d'ouvrir les fenêtres des halls pour assurer une ventilation naturelle; évitant autant que possible l'utilisation des climatiseurs; sauf si nécessaire. Par ailleurs, le respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre entre les candidats; fait partie des principales consignes à garantir. D'autre part, le port du masque de protection de la part de tous est obligatoire. La tutelle insiste également sur la nécessité d'avoir à disponibilité les masques de protection, les thermomètres et les sacs en plastiques en nombre et en quantité suffisante. En outre, dans le cas où une température supérieure à 37° C ou un symptôme suspect est observé à l'intérieur du centre; le candidat sera dirigé vers une salle d'isolation prévue à cet effet pour lui permettre de passer l'examen sans perturber ses camarades.

T.K.

477 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures

Les contaminations en baisse

L'ALGÉRIE a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus que la journée d'hier (8), portant à 1351 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une baisse avec 477 cas, 10 cas de moins par rapport à hier (488), pour atteindre au total 37 664 cas confirmés. **R. N.**

Malgré la fermeture des plages

Le bilan des noyades ne cesse de s'alourdir

La canicule et la fermeture des plages et des piscines pour cause de confinement ont poussé les baigneurs à s'aventurer dans des cours d'eau dangereux. Avec la réouverture des plages au niveau national, à partir d'aujourd'hui, les citoyens seront certainement moins tentés de se rafraîchir dans des endroits non surveillés. Alors que les plages étaient interdites d'accès depuis le 1 juin dernier, dans les cadres des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus, des familles s'y rendent, sans aucun moyen de protection. D'autres notamment les jeunes se baignent dans les retenues d'eau et les barrages. Les chiffres quotidiens alarmants des noyades constatées par la Protection civile renseignent sur la gravité de la situation et le degré d'inconscience qui prévaut. En seulement 24h, deux personnes ont trouvé la mort par noyade dans les wilayas de Bejaïa et Skikda. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 21 ans, noyé en mer à Bejaia, et d'un autre âgé de 23 ans noyé dans une piscine communale à la cité El Arbi Ben M'Hidi, Skikda, selon un communiqué de la Protection civile. Dimanche dernier, un jeune homme, âgé de 21 ans, dont le corps a été repêché par une équipe de plongeurs de la Protection civile, est mort à Bouira, noyé dans le barrage Sed Lekhal à Ain Bessam à l'Ouest de Bouira. De plus, les pompiers ont également repêché, jeudi passé à la plage de Terga, wilaya d'Ain Témouchent, le corps sans vie d'un jeune de 24 ans qui a péri par une mer agitée. Ce cas de noyade est le deuxième en moins de 72 heures dans la wilaya, selon les services de la Protection civile qui rappellent le repêchage du corps d'un jeune de 15 ans sur la plage de Madrid dans la commune de Beni Saf. Au début de mois d'aout, la Protection civile a repêché, lors d'une opération qui aura duré plus de 03 heures, un quinquagénaire non identifié noyé au large d'une zone rocheuse située à l'ouest de la plage de Sidi Djelloul, commune de Sidi Safi. A El Tarf, les corps de deux personnes mortes par noyade ont été repêchés aussi à la plage El Battah, daïra de Ben M'Hidi. Les deux premières victimes dont le corps ont été repêchés mercredi, sont âgées de 35 et 17 ans et originaires de la wilaya d'Oued, et El Tarf. Dès l'alerte donnée, les éléments de la protection civile se sont déployés pour tenter de sauver ces deux victimes dont les corps ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Ben M'Hidi pour les besoins de l'autopsie. Les mêmes services sont intervenus pour secourir un jeune de moins de vingt ans, sauvé in extremis à la plage Cap Rosa, dans la commune d' Kala. Quatre personnes ont péri par noyade, depuis le début de la saison estivale. A noter que la baignade au niveau des 15 plages de la wilaya d'El Tarf, à l'instar du reste du pays, est interdite, dans le cadre du dispositif de lutte et de prévention contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les corps de deux personnes, âgées de 20 et de 22 ans, mortes par noyade mardi passé à Azeffoun, ont été repêchés par la Protection civile locale qui les transféré vers l'hôpital de la ville.

Sarah. S

La mise en œuvre des orientations de Tebboune n'a pas dépassé les 20%

Djerad : «Des bureaucrates entravent l'action du président et du gouvernement»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a pointé du doigt, jeudi à Alger, que " des bureaucrates entravent la mise en œuvre du programme du Président de la République et du programme du gouvernement ".

Par Meriem Benchaouia

Ph. > D. R.

Dans son allocution à la clôture de la rencontre gouvernement-walis, Djerad a affirmé que «selon les chiffres que j'ai reçus, 10 à 20 % seulement des orientations du Président de la République ont été appliquées». «Il est vrai qu'il y a des problèmes financiers objectifs, une conjoncture sanitaire (Coronavirus), et les conditions du passé, mais des bureaucrates entravent l'exécution du programme du Président de la République et du programme du gouvernement», a-t-il déclaré au deuxième et dernier jour de la rencontre gouvernement-walis qui s'est tenue au Palais des Nations à Club des Pins. Après avoir insisté sur l'importance de lutter contre la bureaucratie, M. Djerad a souligné l'impératif «d'atteindre un taux important d'exécution du programme du Président de la République avant la fin 2020 », ajoutant : «Qu'à travers un suivi quotidien des décisions, on atteindra peut-être un taux d'exécution acceptable de 60 à 70% du programme du Président de la République». Parmi les « premières priorités», le Premier ministre a cité l'adoption d'une approche globale pour « une intervention rapide dans les zones d'ombre » et la définition d'un calendrier de travail pour l'exécution du programme destiné à ces régions, car « l'Algérie nouvelle, c'est à la fois un mécanisme, des moyens et un nouveau mode de gestion ».

Appel au dialogue avec les citoyens sans conditions préalables

S'adressant aux walis, le Premier ministre n'a pas manqué de les instruire à l'impérative d'ouverture d'un dialogue avec les citoyens «avant d'imposer toute idée dans la résolution des questions soulevées sur le terrain». Il a mis l'accent sur l'« impératif d'ouvrir un dialogue avec les citoyens dans toutes les régions du pays, avant d'imposer vos idées dans la résolution des questions soulevées sur le terrain », plaidant pour « l'assimilation et la prise en charge des problèmes et des préoccupations des citoyens, dans le cadre de la démocratie participative ». Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de la communication, notamment avec les citoyens des zones d'ombre afin de prendre connaissance de leurs préoccupations et leurs priorités. Concernant la prévention contre les feux de forêts, M. Djerad a relevé l'impérative mobilisation de tous les moyens afin de préserver les ressources forestières du pays, appelant les membres du gouvernement qui n'ont pas pu intervenir lors de cette rencontre à «présenter un résumé sur leur plan d'action dans le rapport final». Renouvellement du cadre d'éthique applicable aux agents publics pour la prévention des conflits d'intérêts. Concernant le cadre d'activités des agents publics, il a annoncé, le renouvellement prochain du cadre éthique applicable à l'ensemble des agents publics pour «la prévention des conflits d'intérêts». Il a précisé, que le «gouvernement procèdera dans les prochains jours au renouvellement du cadre éthique applicable à l'ensemble des agents publics, cadres et fonctionnaires de l'Etat, pour prévenir les conflits d'intérêts», soulignant que la charte en vigueur dans l'Administration et les entreprises publiques visait la «moralisation des relations» dans ces milieux. Mettant l'accent sur l'impérative «moralisation de la vie politique», il a exhorté les ministres et les walis à « combattre toutes les formes de corruption et les corrupteurs, qui sapent les efforts actuels». A ce propos, il a affirmé que la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, et la bonne gestion des deniers publics étaient de nature à « renforcer la confiance entre le citoyen et l'Etat». Plaidant pour une «rupture totale» avec «les pratiques des anciens gouvernements» qui ont conduit, a-t-il dit, à des «dérives graves et inacceptables», il a insisté sur la rationalisation des dépenses et la rigueur dans la gouvernance des affaires de l'Etat.

Djerad ordonne la mise en place d'un plan d'urgence de numérisation au niveau local

Les walis devront élaborer un plan à mettre en œuvre jusqu'à la fin de l'année pour atteindre les objectifs de numérisation au niveau de l'administration locale, a-t-il précisé. «Il est inconcevable d'attendre la réalisation de programmes à long terme. Nous devons aller vers des actions urgentes pour rattraper le retard accusé en matière de numérisation de l'administration et de la sphère économique», a-t-il affirmé. Soulignant que les Douanes et Impôts devraient être les secteurs prioritaires de cette entreprise au vu de leur importance dans la lutte contre la corruption, le Premier ministre a soutenu que «cet objectif ne sera pas facile à atteindre, car il s'agit de toucher à de grands intérêts». Dans le domaine des statistiques, le Premier ministre a appelé à la création d'une instance nationale de collecte de l'information statistique pour garantir davantage d'efficacité et permettre la prise de décisions étudiées. La feuille de route dans ce domaine prévoit l'activation du Conseil national des statistiques, la révision du texte règlementaire relatif au système statistique, la mise en œuvre d'un numéro d'identification commun aux instances et entreprises avec renforcement de réseau des statistiques à travers la création de cellules, services et sections des statistiques au niveau local, a-t-il fait savoir, mettant en avant la nécessité d'une mise en œuvre pyramidale de cette entreprise.

Des comités régionaux en appui aux start-up et micro-entreprises

Concernant le foncier industriel, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de le distinguer des autres types de fonciers publics, relevant l'impératif d'améliorer la gestion des zones industrielles existantes et d'optimiser leur exploitation avant d'envisager la création de nouvelles zones. A ce titre, il a ordonné le raccordement urgent des zones industrielles et des exploitations agricoles aux réseaux, notamment électriques, appelant à ce propos à l'accélération des travaux des comités constitués à cet effet suivant un calendrier précis définissant les actions à court, moyen et long termes. Certains opérateurs souffrent du non-raccordement de leurs investissements à l'électricité, alors qu'ils ont accompli toutes les procédures administratives avec paiement des redevances pendant des années, a-t-il fait remarquer, exhortant les responsables à faire montre de conscience professionnelle. Par ailleurs, il a ordonné la constitution de commissions mixtes entre les walis, d'une part, et les deux ministères-délégués chargés de la Micro-entreprise et des Incubateurs et des Start-up. La mission de ces commissions sera la mobilisation des jeunes au niveau local en vue de libérer leurs potentiels à travers des start-up et des micro-entreprises en leur faisant connaître les opportunités de financement disponibles avec le renforcement des mécanismes d'accompagnement.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Le cadeau princier des Emirats à Trump

Suite de la page une

Il s'agit bien de faire à Trump, à une encablure des élections, un cadeau le plus à même de le faire réélire. Pour une partie importante de l'opinion américaine, dont au premier chef les évangélistes, des électeurs de Trump, tout ce qui est susceptible de renforcer l'existence d'Israël en Palestine, c'est-à-dire pour eux en Terre Sainte, est une œuvre pieuse digne de leur soutien comme de leurs éloges. Joe Biden, à qui pourtant la nouvelle de cette normalisation n'a pas dû faire grand plaisir, non pas en elle-même sans doute, mais pour le moment où elle intervient, a dû se fendre d'un communiqué la saluant comme quelque chose qui lui va droit au cœur. C'était le moins qu'il puisse faire pour rester dans la course. D'aucuns y verraient néanmoins la reconnaissance par avance de sa défaite prochaine. Les plus anti-Trump des Américains, ceux pour qui sa réélection serait une catastrophe, non seulement pour leur pays, mais pour le monde, sinon à la fois pour l'humanité et pour la planète, sont maintenant obligés d'applaudir au moins à une de ses réalisations, ce qui risque de le faire racheter aux yeux de l'opinion pour tout le reste. Tout ce qu'ils ont pu fonder comme espoir de sortir un sortant particulièrement détesté par eux, du fait de l'épidémie de Covid-19, qui pour eux ne pouvait pas mieux tomber même si rien ne pourrait les amener à le reconnaître, est en grand danger de s'effondrer avec la nouvelle de cette normalisation. Notons d'ailleurs que le cadeau fait à Trump, il ne le doit pas tant à Israël de Netanyahou qu'aux Emirats, qui eux n'étaient pas pressés par le temps. Dans cette affaire, nulle trace, en tout cas, d'une quelconque relance du processus de paix. D'ailleurs la Maison-Blanche, ainsi que le gouvernement israélien, nient que cette normalisation soit conditionnée à un quelconque abandon de l'annexion programmée des territoires palestiniens. Or les Emirats ne peuvent justifier leur décision que par l'arrêt des annexions. Tout cela montre bien que dans cette affaire l'enjeu véritable ne se situe pas en Palestine, mais aux Etats-Unis.

M. H.

Sortie de la 13ème promotion à l'Ecole supérieure de guerre

Chanegriha pour des approches sécuritaires «plus ouvertes»

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné, avant-hier à Alger, que la concrétisation des objectifs nationaux dans le domaine de la politique de défense nationale, exige d'adopter des approches sécuritaires nationales «plus ouvertes et plus adaptées» aux nouveaux modes d'affrontement afin d'englober l'ensemble des potentiels nationaux. «La concrétisation des objectifs nationaux dans le domaine de la politique de défense nationale, à la lumière des répercussions des conflits et des guerres modernes, exige d'adopter des approches sécuritaires nationales plus ouvertes et plus adaptées aux nouveaux modes d'affrontement, pouvant s'étendre davantage pour englober l'ensemble de nos potentiels nationaux, politiques, économiques, sociaux, sécuritaires, médiatiques et bien d'autres et ce, en parfaite harmonie avec nos capacités militaires», a-t-il affirmé dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 13ème promotion à l'Ecole supérieure de guerre. A cet effet, «la gestion de notre défense nationale, au sens large, nécessite d'adopter une stratégie globale axée sur le développement et la coordination de l'emploi de toutes les capacités militaires et non militaires de la nation, afin d'atteindre les objectifs nationaux et les intérêts vitaux et stratégiques de notre pays», a-t-il relevé.

L.N.

Pour réussir la transition énergétique

Chitour insiste sur la nécessité de repérer les gisements d'économie d'énergie

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a souligné, avant-hier à Alger, la nécessité pour le pays de repérer les gisements d'économie d'énergie sur lesquels il pourrait miser pour réussir sa transition énergétique.

Par Malika N.

Ph. > D. R.

Intervenant lors d'une rencontre avec le mouvement associatif, tenue au siège du ministère, M. Chitour a souligné la nécessité de rationaliser la consommation de l'énergie, notamment dans les secteurs de l'habitat et celui des transports en vue de diminuer progressivement la « forte » dépendance du pays des énergies fossiles. Selon le ministre, les secteurs de l'habitat et le tertiaire ainsi que les transports représentent à eux seuls 80 % des énergies consommées, faisant observer que ceci est « énorme, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de secteurs producteurs». Dans ce contexte, il a ajouté que l'Algérie consomme environ une tonne de pétrole par habitation, soit l'équivalent de 10 millions de tonnes pour 10 000 d'habitations. Pour économiser l'énergie consommée par les ménages, le ministre a recommandé l'installation de chauffe-eau solaire, rappelant que le pays ambitionne de mettre en place 100 000 unités l'année prochaine. Il a considéré, à ce titre, qu'il était important d'expliquer aux citoyens à travers les réseaux sociaux et le mouvement associatif, les profits de cette transition qui leur permettra de diminuer leur facture énergétique tout en faisant gagner au pays 40% d'énergie. Concernant les transports, le ministre de la Transition énergétique a précisé qu'il y a beaucoup de choses à faire dans ce secteur qui consomme 40% de l'énergie produite. «Nous importons pour environ 2 millions de tonnes de carburants pour les besoins des transports qui nous coûtent à peu près 2 milliards de dollars », a-t-il relevé tout en suggérant l'interdiction des voitures qui consomment beaucoup de carburants.

Conversion de 200 000 voitures au GPL en 2021

«Nous sommes en moyenne à 7 litres consommés au 100 km en moyenne, contre 5 litres au 100 km en Europe », a-t-il indiqué assurant que la décision sur l'interdiction des véhicules consommant beaucoup de carburants fera économiser au pays l'équivalent de 20% de carburants, soit deux milliards de dollars. Dans son plan de transition, le ministre a rappelé que l'Algérie a pour ambition de faire la conversion de 200 000 voitures au GPL en 2021, ce qui représente, selon lui, 200 000 tonnes d'essence d'économie. Il a également a mis en avant la nécessité de penser des maintenant à l'intégration de la locomotion électrique, notamment dans le domaine des transports publics. Concernant le plan solaire prévu par le gouvernement, il a affirmé qu'il consistait à réaliser de petites centrales de 10 à 50 mégawatts en fonction de la demande de certains secteurs comme l'agriculture, l'industrie et les collectivités locales. Assurant que l'Algérie veut réussir sa transition énergétique en l'espace de 10 ans, M. Chitour a déclaré que le gouvernement compte sur le rôle «incontournable» des associations qui ont la responsabilité, a-t-il mentionnée, d'expliquer aux citoyens les grands enjeux de la transition énergétique et du développement durable. «Pour réussir la transition énergétique et mettre un terme au gaspillage actuel des énergies qui est au tour de 10 à 15 %, nous devons y aller ensemble à pas mesurés», a-t-il plaidé en s'adressant aux représentants des associations ayant pris part à cette rencontre. Il a assuré, à l'occasion, que le pays pouvait surmonter avec l'aide des acteurs de la société civile le défi de la transition énergétique et offrir un niveau de vie «digne» aux 55 millions d'habitants d'ici à 2030. A ce propos, il a insisté sur la nécessité d'instaurer une «justice écologique et énergétique» qui devrait profiter à toutes les régions du pays, soutenant que l'Algérien consomme 1 300 kilowatts d'énergie par habitant et par an. Mais cette moyenne est «relative»,, a-t-il fait observer en précisant qu'il existe des ménages qui consomment bien plus alors que d'autres consomment «0 kilowatts», notamment ceux vivant dans les zones d'ombre, où des habitants n'ont toujours pas de l'eau potable et de l'électricité.

M. N.

Formation professionnelle

La réouverture des établissements privés se fera au même titre que les établissements publics

La réouverture des établissements privés de formation agréés par l'Etat, se fera au même titre que les établissements publics, en prenant en considération l'évolution du suivi de la pandémie de Coronavirus (Covid-19), a précisé, avant-hier, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. La réouverture des établissements privés de formation se fera au même temps que celle des établissements publics de formation, a indiqué le ministère dans une déclaration, mettant l'accent sur l'importance qu'il accorde aux établissements privés agréés, considérés comme indissociables du système de la formation professionnelle, en vue d'assurer une formation de qualité aux stagiaires leur permettant de s'intégrer dans le monde de l'emploi. Suite à la demande d'autorisation exceptionnelle de réouverture partielle des établissements privés de formation, formulée par l'Association nationale des établissements de formation agréés (Anefa), le ministère a exprimé le regret de ne pas répondre favorablement à cette demande, tout en expriment sa «compréhension» quant à la situation difficile que traversent ces établissements dans le contexte sanitaire actuel. Le ministère a rappelé, à ce propos, qu'au vu des risques inhérents à la pandémie de Covid-19, il a été procédé à la fermeture de l'ensemble des établissements de formation publics et privés agréés, en application des décisions du président de la République et des mesures annoncées par le Premier ministre. De son côté, l'Anefa a indiqué, dans un communiqué, que «750 établissements privés de formation, contraints de fermer dans le cadre des mesures de confinement suite à la crise sanitaire, risquent de disparaître», précisant que «depuis le 12 mars, les établissements de formation ont été sommés de fermer dans le cadre des mesures de confinement prises par le gouvernement». «De plus, les récentes directives ministérielles de reconduction du confinement et d'annonce d'une rentrée au mois de septembre/octobre mettent en jeu la survie de nos établissements. Cet arrêt obligatoire de nos activités pendant 8 mois, sans mesures d'accompagnement par l'Etat, entraînera inéluctablement une importante perte d'emplois directs et indirects, ainsi que la faillite de nombreux établissements et la libération des stagiaires», a ajouté l'association.

Aymen D.

Ministère de la Communication :

«Khaled Drareni n'a jamais été détenteur de la carte de presse professionnelle»

Le prévenu Khaled Drareni, condamné lundi dernier à trois ans de prison ferme par le tribunal de Sidi M'hamed, n'a jamais été détenteur de la carte de presse professionnelle, a indiqué avant-hier le ministère de la Communication dans un communiqué dont voici la teneur : «Le ministère de la Communication, qui s'abstient de tout commentaire d'une décision de justice prononcée par une institution indépendante de la République en vertu du principe d'autorité de la chose jugée, après vérification auprès de ses services compétents, tient à apporter les précisions suivantes : Khaled Drareni n'a jamais été détenteur de la carte de presse professionnelle prévue par l'article76 de la loi organique 12-05 relative à l'information du 12 janvier 2012. Aucune demande n'est parvenue à cet effet aux services compétents du ministère de la part de Khaled Drareni. Par ailleurs, aucun organe ni institution indépendante ayant diffusé ses couvertures et commentaires n'a sollicité des autorités compétentes la délivrance de l'accréditation préalable requise à l'effet de l'employer, en application de l'article 81 de la loi organique (12-05). Comme nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler s'agissant de l'ambivalence de la relation de travail avec certains organes employeurs étrangers, certains journalistes s'installent comme «correspondants de fait» - non accrédités selon les procédures en vigueur – d'organes étrangers, et entretiennent une sorte de «loi du fait accompli » qui les expose à plusieurs risques dont le premier, et non des moindres, est qu'ils ne sont pas reconnus comme correspondants. Les journalistes en question doivent savoir que les pays des médias qui les emploient n'auraient jamais toléré de telles pratiques sur leurs sols respectifs. Les voies de recours, cadre idoine et exclusif d'un traitement juste du dossier, permettent à la défense de faire appel de la décision prononcée en première instance, loin de toute ingérence, de toute politisation et de toute manipulation d'une affaire qui, selon les qualifications retenues des faits, ne relève pas du libre exercice du métier de journaliste».

R.N.

Pour un retour en force sur le marché

L'ENIEM met le cap sur la diversification et la modernisation de ses produits

La diversification et la modernisation des produits sont les principaux axes de la stratégie de développement et de redressement élaboré par l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) pour s'imposer de nouveau sur le marché national, a indiqué hier son P-DG, Djillali Mouazer.

Ph/D. R.

Par Amina K

Le plan de redressement et de développement de l'Eniem de plus de 15 milliards de DA a été entamé il y a deux ans par le renforcement de l'unité de recherche et développement de l'entreprise, a déclaré M. Mouazer dans un entretien à l'APS. La concrétisation de ce plan peut se faire de deux manières. La première par la mobilisation des finances par l'Etat à travers « la mise à niveau des équipements et de l'outil de développement (laboratoire et ateliers de confection de l'outillage industriel)». Dans ce cas là l'Eniem, qui dispose de la ressource humaine nécessaire et d'actifs excédentaires, peut mener ce projet seule, et procéder à l'acquisition des équipements pour changer toutes sa gamme de produits, a-t-il indiqué. Dans le deuxième cas, où l'aide de l'Etat n'interviendrait pas, il est prévu de recourir au partenariat industriel pour l'intégration, mais aussi la diversification de l'activité, que ce soit avec des partenaires algériens ou étrangers, a enchaîné M. Mouazer, notant que ces deux démarches peuvent, par ailleurs, être combinées. La concrétisation de cette stratégie de redressement dépend, toutefois, du règlement de la crise financière que vit l'entreprise et ce, à travers un assainissement ou un rééchelonnement de sa dette qui avoisine les 6 milliards de DA, et la mobilisation d'un fonds de roulement, a-t-il souligné.

Timide reprise après un bilan catastrophique dû à la crise sanitaire

Revenant sur les retombées de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité de cette entreprise. M. Mouazer a révélé que la production a connu une « baisse catastrophique» durant le premier semestre 2020 en raison du congé technique dû à la rupture des approvisionnements en matière premières (collection CKD). Une reprise «timide » a eu lieu, tout de même, durant le confinement, plus exactement le 21 avril dernier. «Depuis juillet, les ateliers de production tournent presque normalement avec la reprise de plus de 80 % des effectifs», a-t-il observé, en remerciant les travailleurs pour « leur vigilance, engagement et conscience professionnelle» durant cette période difficile, les rassurant que la direction générale «ne lésine pas sur l'effort pour améliorer la situation». Cette crise sanitaire, a-t-il ajouté, a engendré un manque à gagner important en termes de chiffre d'affaire. «Nous n'avons réalisé que 46% du chiffre d'affaires, donc le manque à gagner dépasse les 50% en termes d'objectifs fixés», a-t-il fait savoir. Toutefois, «avec la commande importante que nous avons, nous pourrions dépasser facilement les objectifs fixés », a-t-il rassuré, expliquant que des contrats importants ont été signés entre l'Eniem et ses clients pour une valeur globale d'environ 2 milliards de DA, a-t-il fait savoir. Le renouvellement des autorisations CKD expirées le 22 juillet dernier «doit aussi intervenir dans les meilleurs délais», a ajouté le P-DG. Il relève néanmoins que «si toutes les activités ont repris, certains produits ne sont pas fabriqués du fait que nous n'avons pas pu dédouaner la matière première suite à l'expiration des autorisations en CKD». A ce sujet, il fait savoir qu'une demande de renouvellement de ces autorisations a été introduite auprès du ministère de l'Industrie et est «en cours de traitement». Le renouvellement des autorisations «évitera à l'entreprise une rupture de stock, à terme, de matière première, notamment pour la fabrication du chauffage et du chauffe-eau qui sont très demandés en hiver et permettra aussi à l'Eniem d'honorer les engagements pris avec ses clients », a-t-il relevé.

A. K./APS.

Industrie pharmaceutique

Production de plus de 50 millions de masques en 45 jours

Plus de 50 millions de masques de protection destinés au grand public ont été produits entre le 20 juin et le 1er août, a fait savoir, mercredi dernier à Alger, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed. Intervenant lors de la réunion gouvernement-walis, M. Benbahmed a précisé que la production de masques de protection contre la pandémie Covid-19 a connu une tendance haussière, passant de 6,21 millions unités/semaine, du 14 au 20 juin, à 8,22 millions unités/semaine entre le 19 et le 25 juillet dernier. La wilaya de Sétif arrive en tête avec la production de 15 millions unités, selon les chiffres présentés par le ministre. Concernant les nouveaux projets industriels dans le secteur pharmaceutique, M. Benbahmed a fait état de préparatifs en cours pour le lancement de 40 projets durant la période 2020/2022, dont quatre pour la production de médicaments anticancéreux, un projet pour les injections, quatre autres dans le domaine des produits biotechnologiques et deux pour la production de l'insuline. L'Algérie comptait à la fin de l'année écoulée, 97 unités de production pharmaceutique, réparties sur 21 wilayas, dont 49 unités au Centre, 36 à l'Est et 12 à l'Ouest, selon les données présentées par le ministre. La rencontre gouvernement-walis, qui se déroule en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, des membres du gouvernement, des walis, des cadres centraux et locaux et des élus, est consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des orientations du Président de la République.

Ines Y.

Pétrole

Le Brent à 44,57 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en baisse hier, dans le sillage de la veille, lestés par les perspectives moroses de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à propos de la demande mondiale de pétrole pour 2020 et 2021. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,57 dollars à Londres, en recul de 0,87% par rapport à la clôture avant-hier. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre lâchait 0,88% à 41,87 dollars. « La hausse déclenchée par les données sur les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis mercredi s'est éteinte aussi vite qu'elle avait commencé », ont constaté des analystes de Oanda. « Les prix ont subi des pertes en raison de l'inquiétude renouvelée (des investisseurs) concernant l'évolution de la demande de pétrole dans le monde », ont-ils expliqué, faisant référence aux données publiées la veille par l'AIE. L'AIE prévoit que la demande de brut chute cette année à 91,9 millions de barils par jour (mbj), soit 140 000 de moins que prévu jusqu'alors, avant de rebondir à 97,1 mbj en 2021, soit 240.000 de moins que prévu. Elle impute ce repli à la faiblesse persistante du secteur des transports, notamment aérien, avec la crise sanitaire. Mercredi dernier, c'est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui avait déjà légèrement abaissé son estimation de la demande mondiale de pétrole en 2020. Par ailleurs, la Chine, qui est restée un moteur pour les marchés pétroliers pendant la pandémie, pourrait bientôt ralentir ses importations car les stocks continuent d'augmenter à des niveaux records, prévoient des observateurs du marché.

A. S.

Russie

Les exportations de Gazprom reculent en Europe au premier semestre

LE GÉANT du gaz russe Gazprom a annoncé, avant-hier, une baisse de ses exportations en Europe pendant la première moitié de l'année 2020, qui entraîne un recul de sa part de marché européenne. Selon un rapport, les exportations de gaz vers l'Europe et la Turquie ont baissé de 18% à 78,9 milliards de mètres cubes de janvier à juin, contre 96,4 milliards de mètres cubes sur la même période l'année dernière. D'après les calculs de Bloomberg, cela revient à une baisse de la part de marché de Gazprom en Europe, de 32% à 28% au premier semestre sur un an. Le géant russe tire une grande partie de ses revenus de ses exportations européennes. Ses projets récents de les faire augmenter ont été contrariés : le gazoduc Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne, presque terminé, est bloqué par la menace de sanctions américaines. La demande de gaz, comme celle d'une grande partie des matières premières, a été déprimée ces derniers mois par la pandémie de Covid-19. Gazprom a exporté 199,2 milliards de mètres cubes en 2019 vers l'Europe et la Turquie et ambitionne d'en exporter 166,6 milliards en 2020, un objectif qui pourrait être compromis par la baisse des exportations au premier semestre. Lancé en décembre, le gazoduc Power of Siberia a pour sa part livré 1,57 milliard de mètres cubes de gaz à la Chine entre janvier et juin.

Prix Katara pour le roman et l'art plastique

Des plasticiens algériens primés

Six artistes algériens viennent de décroché des prix lors de l'édition 2020 du Prix Katara pour le roman et l'art plastique organisé chaque année à la capitale quatarie, Doha. Cet événement qui a vu 856 finalistes lors de cette édition se veut un rendez-vous culturel et artistique qui encourage la créativité et les talents artistiques.

Par Abla Selles

Les artistes algériens continuent d'honorer le pays dans les différentes festivités internationales. En effet, des artistes plasticiens algériens ont décroché six des 14 prix Katara pour le roman et l'art plastique, organisé par la Fondation culturelle Katara, et dont les résultats ont été annoncés récemment.

Les lauréats algériens de ce prix, qui a vu la participation de 856 artistes de différents pays arabes, sont Zedani Mohamed Zineddine pour la couverture du roman *El Makhtoufa* de Wared Badr Es-salem, Inès Abdelmounaim pour la couverture du roman *Une tasse de café et un croissant* du romancier Nacer Salmi, Nour Imène Merabet pour la couverture du roman *Haim et moi* de Habib Sayah.

Les trois autres primés sont Wiam Saheb pour la couverture du roman *Un femme à l'opposé d'elle-même* de l'écrivaine jordanienne Laila al-Atrash, Salim Mansouria pour la couverture du roman *Un visiteur de l'avenir* d'Imad Daboussi, ainsi que Tayeb Laidi pour la couverture du roman *Pardon ô Montagne*. Outre une récompense financière à titre d'encouragement, chaque lauréat aura son nom affiché sur la couverture du roman en question.

Le prix Katara pour le roman et l'art plastique a été lancé, pour la première fois en 2017, avec comme objectifs lier le roman à l'art plastique. Des artistes plasticiens qataris ont illustré les couvertures de parutions du prix Katara pour le roman arabe dans les précédentes éditions jusqu'à la 6e édition en 2019. La participation a été alors ouverte aux différents artistes plasticiens de par le monde.

Pour rappel, la Fondation culturelle supervise la gestion du village Katara, l'un des monuments civilisationnels de la capitale qatarie Doha et un lieu de rencontre des intellectuels et des artistes et un centre de conférences, concours, expositions et de concerts de musiques et autres formes de l'expression artistique.

A.S

Ph/D. R.

Salon virtuel de la bande dessinée en Tunisie

Des bédéistes algériens au rendez-vous

La nouvelle génération de bédéistes algériens sera à l'honneur lors 24e Salon international de la bande dessinée de Tazarka en Tunisie avec la participation d'une dizaine de dessinateurs à cette édition virtuelle qui s'ouvre jeudi, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Afin de respecter les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus, les organisateurs du salon ont opté pour une version virtuelle avec des ateliers en ligne, des tables rondes et un riche contenu vidéo qui sera diffusé sur les réseaux sociaux. Les travaux de Bouchra Mokhtari, Nesma Mesbah, Mahrez Si Saber, Ahmed Abzouzi, Sofiane Belaskri, Samir Togui seront mis en avant avec d'autres dessinateurs tunisiens comme Abir Gasmi, Noha Habaieb et Chakib Daoud.

Des portraits vidéo de chacun des artistes seront diffusés sur les pages de l'événement sur les réseaux sociaux en plus d'une table ronde sur l'histoire et l'évolution de la bande dessinée en Algérie animée par l'universitaire, journaliste et écrivain Lazhari Labter.

Des performances artistiques diffusées en direct et des concours destiné aux enfants sont également au programme de la manifestation. Organisé par l'association culturelle tunisienne Cercle des amis de l'image, ce salon qui se poursuit jusqu'au 16 août, vise à découvrir de jeunes talents, à accompagner la créativité artistique chez l'enfant et à contribuer au développement des arts de visuels.

L.B

Révolution algérienne

Un documentaire sur le parcours du moudjahid Roberto Mahmoud Muniz

La Chaîne de télévision régionale Canal Santa Fé en Argentine a diffusé, le 11 août 2020, en avant-première, un documentaire qui s'intitule *Muniz, l'Argentin, dans la révolution algérienne* qui retrace le parcours du moudjahid Roberto Mahmoud Muniz, un Argentin ayant rallié la Révolution algérienne en 1959.

Réalisé sous forme de moyen métrage, le documentaire a été déclaré d' «intérêt municipal» en Argentine, à travers le décret 53/367, adopté le 12 mars 2020 par le Conseil municipal de Rosario. Dans ce documentaire, le réalisateur Nestor Antonio Suleiman, d'origine syro-palestinienne, reprend le témoignage du militant Roberto Mahmoud Muniz qui a fait connaître la cause algérienne et sa guerre d'indépendance en Argentine.

C'est en qualité de Secrétaire général du Parti ouvrier argentin que Roberto Muniz a eu ses premiers contacts avec les émissaires du FLN à Buenos Aires en 1956. S'imprégnant durant des mois de la Révolution algérienne, Roberto, qu'on appellera par la suite Mahmoud, finit par rejoindre les rangs de l'ALN où il s'occupa de l'aspect technique de la fabrication d'armes, avant de s'installer à Alger au lendemain de l'indépendance.

M.K

The Crown

Jonathan Pryce sera le prince Philip

L'acteur britannique de 73 ans, connu entre autres, pour avoir joué dans la série *Game of Thrones*, prend la suite de Tobias Menzies pour les saisons 5 et 6. Un visage familier. Mercredi 12 août, le magazine américain *Variety* a dévoilé le nom de l'acteur qui incarnera le prince Philip dans les deux dernières saisons de la série Netflix sur la reine Elisabeth II *The Crown*.

Il s'agit du comédien britannique Jonathan Pryce. Connu pour avoir joué dans *Brazil* et pour son récent rôle dans le film *Les deux Papes*, l'acteur de 73 ans l'est aussi pour celui du Grand Septon qu'il a tenu dans *Game of Thrones*. Il remplacera Tobias Menzies, qui interprète l'époux de la souveraine britannique dans les saisons 3 et 4 de la série. Au casting, il rejoint Imelda Staunton dans le rôle principal et Lesley Manville qui, elle, campe le personnage de la princesse Margaret.

L'information concernant Jonathan Pryce nous paraît quelques semaines après la confirmation d'une sixième et ultime saison. «Quand nous avons entamé les discussions sur les intrigues de la saison 5, il nous est vite apparu que nous devions revenir au plan d'origine et faire six saisons, pour rendre justice à la richesse et à la complexité de l'histoire", a indiqué le show-runner, au mois de juillet. D'après *Variety*, ces deux dernières salves d'épisodes devraient raconter l'histoire de la famille royale jusque dans le début des années 2000.

Succès critique et populaire, *The Crown* a déjà remporté trois Golden Globes et huit Emmy Awards, les récompenses de la télévision américaine. 73 millions de foyers ont regardé au moins une partie de la saga, indiquait en janvier, Ted Sarandos, directeur du contenu chez Netflix.

C. I.

Cinéma

Le Prince de Bel-Air devrait connaître un remake «dramatique»

DIFFUSÉE entre 1990 et 1996, la série culte avec Will Smith s'offrirait une nouvelle version réalisée par Morgan Cooper, faite d'épisodes plus longs et moins comiques. La série télévisée *Le Prince de Bel-Air*, qui a permis au grand public de découvrir Will Smith au début des années 1990, devrait connaître un remake plus sombre et dramatique, selon la presse spécialisée d'Hollywood ce mardi 11 août. L'idée de ce «remake» de la célèbre sitcom, qui devrait être produit par Will Smith, maintenant un peu trop vieux pour jouer l'ado désinvolte, viendrait du réalisateur Morgan Cooper, un grand fan de la série, qui avait - de sa propre initiative - tourné et publié une bande-annonce d'un projet fictif de quatre minutes l'année dernière. Une idée «brillante», avait commenté Will Smith à l'époque, qui avait salué cette «version dramatique du Prince de Bel-Air pour la nouvelle génération». Selon le *Hollywood Reporter* et *Deadline*, le projet est maintenant développé par Westbrook Studios, la maison de production de Will Smith, et Universal TV. Il est soumis à plusieurs plateformes de streaming, comme Netflix.

R. I.

Explosion à Beyrouth

De nouvelles victimes retrouvées, un juge local pour l'enquête

Les secouristes ont retrouvé hier les corps déchiquetés de pompiers tués dans l'explosion meurtrière du port de Beyrouth, il y a 10 jours, tandis que les autorités libanaises, opposées à une investigation internationale, ont chargé un juge local de l'enquête.

Par Rosa C.

Dans la capitale libanaise sinistrée, les émissaires étrangers se succèdent, signe que le Liban est revenu au centre des luttes d'influence. Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif doit ainsi rencontrer cette semaine les responsables libanais. Il risque de croiser la ministre française des Armées, Florence Parly, et le n°3 de la diplomatie américaine, David Hale, qui doit également s'entretenir avec les dirigeants libanais et des représentants de la société civile. Ces derniers réclament, de même que la communauté internationale, un gouvernement neutre pour coordonner l'aide qui afflue au Liban, après la démission du cabinet de Hassan Diab. La population accuse les dirigeants d'être responsables, par négligence ou corruption, de l'explosion du 4 août qui a fait plus de 171 morts et 6 500 blessés. Dans le port dévasté, les secouristes continuent de retrouver des victimes de la déflagration provoquée par une énorme quantité de nitrate d'ammonium stockée dans un entrepôt. Toute la République était au courant, parfois depuis des années, de la présence au milieu de la ville de ces tonnes de nitrate d'ammonium et ce, depuis six ans, de l'aveu même de certains responsables et selon des sources sécuritaires. Ainsi, les proches de trois pompiers d'une même famille, portés disparus alors qu'ils combattaient un incendie avant l'explosion, ont été informés que les restes de deux d'entre eux avaient été identifiés grâce aux analyses d'ADN. « Je n'ai pas de mots pour décrire le feu qui nous consume. Imaginez que nous en sommes arrivés à nous féliciter d'avoir retrouvé les restes de deux d'entre vous », a écrit sur Facebook, Antonella Hitti, après avoir appris que son frère Najib, 27 ans, et son cousin Charbel, 22 ans, avaient été identifiés. « Nous n'organiserons pas d'obsèques avant de retrouver Charbel Karam », le troisième pompier de cette même famille, a déclaré au téléphone à l'AFP Mayane Nassif, l'une des proches des victimes. Jusqu'à présent, les restes de sept des 10 pompiers qui se sont précipités au port de Beyrouth le 4 août pour éteindre l'incendie ont été retrouvés. Jeudi, les secouristes avaient également retrouvé le corps d'un homme au volant de sa voiture repêchée dans le port. Catastrophe de trop pour des Libanais déjà éreintés par une crise économique, l'explosion a relancé le mouvement de contestation déclenché à l'automne 2019 contre la classe politique, accusée de corruption, d'incompétence et de négligence. Face à la colère de la rue, le gouvernement du Premier ministre, Hassan Diab, a démissionné lundi, après avoir été formé en janvier par un seul camp politique, celui du Hezbollah pro-iranien et de son allié, le parti du président Michel Aoun, le Courant Patriotique Libre. Son successeur doit être nommé par le chef de l'Etat, de plus en plus décrié, sur la base de consultations avec les blocs parlementaires représentant les partis politiques traditionnels que le mouvement de contestation rejette. Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les Affaires politiques, David Hale, qui a rencontré hier le président Aoun, a appelé dès son arrivée jeudi à Beyrouth à la formation d'un gouvernement répondant « qui répond à la volonté de son peuple et s'engage véritablement et agit pour la réforme ». La France, dont la ministre des Armées a également été reçue hier par M. Aoun, fait elle aussi pression en ce sens. Florence Parly devait ensuite accueillir le porte-hélicoptères Le Tonnerre, apportant aide alimentaire et matériaux de construction. Les autorités libanaises ont nommé le juge Fadi Sawan, connu selon des sources judiciaires pour son indépendance et sa probité, pour mener l'enquête sur les causes de l'explosion. Mais ce n'est pas lui qui interrogera plusieurs ministres, anciens et actuels, au sujet du nitrate d'ammonium stocké au port : ils devront comparaître devant une instance spéciale. Jeudi, David Hale a annoncé que la police fédérale américaine (FBI) allait se joindre aux enquêteurs « à l'invitation » des autorités libanaises. Paris a, de son côté, ouvert une enquête. Les autorités libanaises rejettent une enquête internationale, malgré les voix qui s'élèvent au Liban et à l'étranger en sa faveur. Des experts de l'ONU ont réclamé une enquête indépendante et rapide, exprimant leur inquiétude devant « l'impunité » dont bénéficient, selon eux, les responsables politiques libanais.

R. C.

Ph.> D. R.

Commentaire

Normalisation

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre prochain, Joe Biden, a présenté en grande pompe, cette semaine, Kamala Harris, celle qui fera désormais campagne à ses côtés et qui deviendra, en cas de victoire, la première vice-présidente des Etats-Unis, Donald Trump s'active sur le plan international. En effet, le président Républicain de son côté, qui a moqué le choix de son adversaire, à lui aussi fait une annonce de taille, jeudi, en annonçant la signature d'un « accord de paix historique » entre l'Etat d'Israël et les Emirats arabes Unis. (EAU) sous l'égide de Washington. Un accord permettant à ces deux pays de normaliser leurs relations, faisant d'Abu Dhabi la troisième capitale arabe à suivre ce chemin depuis la création de l'Etat hébreu. Annoncé d'abord par le président américain Donald Trump sur Twitter, cet accord verra Israël mettre fin à ses récents projets d'annexion en Cisjordanie occupée, selon les Émirats. Mais le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, n'a pas confirmé, loin de là : l'annexion de pans de ce territoire palestinien occupé est « reportée », mais Israël n'y a «pas renoncée », a-t-il précisé. Pour Netanyahou, il s'agit d'un «jour historique », d'un accord qui représente une « nouvelle ère » pour le monde arabe et Israël. À cette heure, cette annonce constitue surtout aussi un accomplissement majeur en politique étrangère pour le président Républicain, qui fait suite à l'annonce, en janvier, d'un plan de l'administration Trump pour le Proche-Orient, immédiatement rejeté par les Palestiniens et critiqué par la communauté internationale, et qui avait offert à Israël la possibilité d'annexer des territoires et colonies juives de Cisjordanie, considérées comme illégales au regard du droit international. Le ministre d'Etat aux Affaires étrangères des Emirats, Anwar Gargash, a, de son côté, souligné que l'accord ouvrait la voie à l'option de deux Etats. «La plupart des pays y verront une initiative courageuse pour garantir une solution à deux Etats, à l'issue de négociations », a-t-il déclaré en conférence de presse. Il n'a pas voulu donner de date précise pour l'ouverture d'ambassades entre Abu Dhabi et Israël, précisant toutefois que cela interviendrait « prochainement ». L'option de deux Etats a été ignorée jusqu'ici par le président Trump dont le plan de paix ne comporte aucune référence à un Etat palestinien vivant aux côtés d'Israël. Et Benyamin Netanyahu a tenu un autre discours que les dirigeants émiratis jeudi soir : «J'ai apporté la paix, je réaliserai l'annexion », a-t-il proclamé. Sans surprise l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas a, elle, qualifié de « trahison » l'accord de normalisation et a appelé à une «réunion d'urgence » de la Ligue arabe pour le dénoncer. Elle a également rappelé son ambassadeur à Abu Dhabi. « Les dirigeants palestiniens rejettent ce que les Emirats arabes unis ont fait. Il s'agit d'une trahison de Jérusalem et de la cause palestinienne », a indiqué dans un communiqué la direction palestinienne, appelant à une « réunion d'urgence » de la Ligue arabe pour dénoncer le projet soutenu par les Etats-Unis. Mais les protestations palestiniennes, comme cela est souvent le cas, ne serviront pas à grand-chose et l'on peut aisément imaginer que dans les mois et années à venir de plus en plus de pays, qui aujourd'hui n'ont aucune relation avec Israël, soient tentés d'établir des rapports de paix avec l'Etat hébreu, surtout alors qu'aujourd'hui cela ne semble plus être du domaine du tabou comme cela fut le cas pendant des décennies.

F. M.

Bélarus

Les protestataires libérés racontent les tortures en prison

Des centaines de contestataires, libérés après avoir été détenus au Bélarus lors des protestations contre la réélection controversée du président, Alexandre Loukachenko, ont raconté hier des scènes de tortures subies en prison. Privés d'eau, de nourriture et de sommeil en détention, torturés à l'électricité et brûlés à la cigarette, ils ont été détenus par dizaines dans les cellules destinées à quatre ou six personnes, ont témoigné plusieurs contestataires libérés auprès de l'AFP. « On m'a frappé très fort sur la tête, mon dos est couvert de bleus après des coups de matraque », a déclaré à l'AFP, Maxim Dovjenko, 25 ans, en assurant qu'il n'avait même pas participé aux manifestations, mais était sur les lieux au moment de la répression policière. Mikhaïl Tchernenkov, entrepreneur de 43 ans, montre ses fesses entièrement bleues, en racontant à l'AFP avoir été torturé à l'électricité et frappé avec des matraques. Dans un communiqué, l'ONG Amnesty International a rapporté jeudi des cas de manifestants « mis à nu, battus et menacés de viol » lors de leur détention dans les geôles du régime. Jeudi soir, les autorités ont annoncé avoir libéré plus de 1 000 manifestants au total, la présidente du Sénat, Natalia Kotchanova, ayant affirmé à la télévision publique que ces contestataires avaient été relâchés avec l'obligation de ne pas participer à des rassemblements non autorisés. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, Iouri Karaev, a présenté jeudi ses excuses pour les violences commises contre « des passants » qui n'étaient pas impliqués dans les protestations. Depuis dimanche soir, le Bélarus est le théâtre de manifestations de protestation contre la réélection de M. Loukachenko, au pouvoir depuis 26 ans dans cette ex-République soviétique. Les protestations contre sa victoire - officiellement avec 80% des voix - jugée frauduleuse par les contestataires ont été violemment réprimées par les forces anti-émeutes, faisant deux morts, des dizaines de blessés et donnant lieu à au moins 6 700 arrestations. - 'besoin d'un nouveau président' - Jeudi soir, des dizaines de milliers de personnes se sont encore réunies dans plusieurs endroits de Minsk pour dénoncer la répression violente du mouvement de contestation. Des rassemblements similaires étaient également signalés dans au moins six autres villes, sans que la police n'intervienne. « Nous avons besoin d'un nouveau président ! », indiquaient à Minsk, des pancartes portées par des protestataires, dont beaucoup faisaient le « V » de la victoire, selon un photographe de l'AFP.

Université de Ouargla

Un protocole sanitaire en prévision de la reprise des cours

■ Un protocole sanitaire visant à limiter la propagation du coronavirus (Covid-19) et diminuer au maximum les risques de contamination a été mis en place par l'Université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO), dans le cadre de la sécurisation de la reprise des cours le 1er septembre prochain et la préparation de la prochaine rentrée, selon un communiqué de cet établissement d'enseignement supérieur.

Par Samy O.

Ce protocole a pour objectif d'assurer une reprise sécurisée permettant de terminer les cours de l'actuelle année 2019-2020 dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures de prévention de la covid-19, et l'organisation de la prochaine rentrée universitaire 2020/2021.

Sur le plan pédagogique, l'Ukmo vient de rendre publique une série de gestes barrières en prévision de la reprise des cours, dont le renforcement de l'enseignement à distance (cours et travaux dirigés) pour l'achèvement de l'année académique 2019/2020, tout en veillant au strict respect de la distanciation physique, est-il signalé.

De plus, la réorganisation de l'enseignement en présentiel, par groupes d'étudiants pendant une période ferme (deux semaines), afin de gérer les flux d'étudiants dans le cadre du respect des normes de santé, non seulement au niveau des établissements d'enseignement mais aussi dans les résidences universitaires.

Ainsi, il est prévu la réduction des effectifs dans les groupes et le temps consacré aux séances pédagogiques, à savoir 1 heure pour les cours et les travaux dirigés (TD) et 2 heures pour les travaux appliqués (TP), a-t-on fait savoir de même source, en soulignant que les examens de la fin de cette saison et les rattrapages seront effectués au maximum avant le 12 novembre 2020. La direction de l'Ukmo s'emploie aussi à organiser les examens en respectant les précautions sanitaires, notamment la distanciation physique. La désinfection périodique des locaux pédagogiques et administratifs, ainsi que l'interdiction des regroupements, la distanciation physique et l'obligation du port du masque de protection, sont également indispensables.

D'autres dispositions liées aux conditions d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants ont également été prévues dans le cadre de ce protocole. Tout comme des mesures sanitaires particulières ont été prises également au profit des personnels administratifs, techniques et des différents services chargés de l'encadrement des établissements universitaires. Depuis la fermeture des établissements d'enseignement supérieur en mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, les cours ont été dispensés via les plateformes numériques.

S'agissant de la rentrée universitaire 2020/2021 programmée, à partir du 18 novembre 2020, l'Ukmo s'engage à poursuivre l'enseignement à distance pour les nouveaux bacheliers, notamment, est-il ajouté, dans le communiqué de l'Université.

S. O.

Liaison autoroutière port d'Oran-El Menzeh

Le taux d'avancement des travaux est de 85%

Les travaux de la liaison autoroutière reliant le port d'Oran à la première rocade sud à hauteur du carrefour d'El Menzeh (ex-Canastel) sur 8 km, ont atteint un taux d'avancement de 85% a-t-on appris, jeudi du chef du projet de cette pénétrante.

Abderrahmane Benaïssa a indiqué que toutes les contraintes techniques liées à la nature du sol ayant retardé ce projet structurant d'un coût de 50 milliards de DA, confié au groupement algéro-turc Engoa/Makyol, ont été levées, notamment celle du glissement de terrain où est prévu un viaduc à deux ponts, soulignant que malgré la conjoncture de prévention contre la propagation de Covid-19, les travaux ont relancés en mars dernier.

Les travaux de génie civil de la digue maritime sont achevés à 98% et de la tranchée ouverte sur 950 mètres à 100% et il ne reste que les équipements électromécaniques, a-t-il fait savoir, ajoutant que la section routière de 3 200 mètres connaît un taux d'exécution des travaux de 80%. Il a souligné que les travaux du viaduc, confiés à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'arts (Engoa) enregistrent un taux d'avancement de 15 pour cent. Pour le tunnel, long de 1 550 mètres, la partie génie civil est terminée, a fait remarquer le même responsable, annonçant que ce projet d'importance devant assurer la fluidité du trafic routier sera livré au 3e trimestre de l'année 2021.

Safia L.

Constantine

Saisie de 20 tonnes de sel non conforme à la consommation

Une quantité de 20 tonnes de sel non conforme à la consommation, a été saisie par les contrôleurs de la direction du commerce (DC) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi des responsables locaux de ce secteur.

Cette saisie, d'une valeur de 120 000 DA, a été découverte dans une unité de conditionnement des produits alimentaires, a précisé à l'APS, le chef de service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes, Abdelghani Bounaâs.

La non-conformité de cette production sur le plan physique et chimique, a été approuvée cette semaine, suite à un prélèvement aux fins d'analyses, effectuées au laboratoire régional de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes dont les résultats ont confirmé que le taux d'iodates de potassium, dans le sel était inférieur à la norme, a expliqué M. Bounaâs. Le produit en question est retiré du processus de mise à la consommation, a affirmé le même responsable, soulignant que cette opération est inscrite dans le cadre du programme de contrôle régulier de ce type d'unités de production, activant dans le secteur agroalimentaire. Par ailleurs et depuis le début du mois d'août en cours, les opérations de contrôle réalisées par les brigades mobilisées ont permis la saisie de 20,407 tonnes de produits alimentaires avariés, d'une valeur globale de 224,704 DA, a fait savoir la même source. Les contrôleurs des services du commerce ont effectué, au cours de la même période, 1 089 contrôles ciblant des commerces en zones urbaines et des régions les plus reculées dans la wilaya et relevé 81 infractions liées en particulier «au non-respect des règles les plus élémentaires d'hygiène, de conservation en particulier de produits périssables et pour défaut de factures ou absence de registre de commerce».

Ce premier bilan du mois d'août qui s'inscrit aussi au titre des activités de contrôle visant la lutte contre le Coronavirus (Covid-19) fait état d'un défaut de facturation globale de marchandise d'un montant de 696 250 DA selon les mêmes services.

R R.

Tébessa

Mise en service de six nouveaux bureaux de poste, avant la fin 2020

Six nouveaux bureaux de poste seront mis en service dans la wilaya de Tébessa «avant la fin de l'année 2020», a indiqué jeudi, le directeur local d'Algérie Poste, Riad Dinari. «L'entrée en service de ces nouvelles structures permettra d'atténuer la pression sur les bureaux de poste existant, notamment dans les nouvelles zones urbaines», a souligné M. Dinari à l'APS précisant qu'il s'agit de la réception et la mise en service de deux nouveaux bureaux de poste a Cheréa, et un bureau dans chacune de ces communes : Bir El Ater, Laâouinet, Hamamet et El Ogla.

La même source a fait savoir que la mise en service de ces bureaux permettra de réduire la densité postale de 11 300 citoyens par bureau de poste à 11 100. M. Dinari a également souligné que les travaux sont en cours pour la réalisation de deux nouveaux bureaux dans les communes de Ferkane et Oum Ali (sud de la wilaya) ainsi qu'un troisième au chef-lieu. Il a ajouté que six bureaux de poste sont en cours de réhabilitation afin de créer de nouveaux espaces pour accueillir les citoyens dans les meilleures conditions. Sur un autre registre, la même source a déclaré qu'' «à Tébessa, Algérie Poste a procédé à la distribution, depuis la propagation de la pandémie du Coronavirus, de pas moins de 10 terminaux de paiement électronique (TPE) au profit, notamment des pharmacies et des commerces. La wilaya frontalière de Tébessa compte actuellement 68 bureaux ainsi qu'un bureau itinérant.

F T./APS

Se considérant lésés

Les clubs contestataires de la LNFA et de la LIRF introduisent des recours

DES CLUBS relevant de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et de la Ligue inter-régions (LIRF), «se considérant lésés par les règles de départage appliquées dans les cas d'égalité», ont introduit des recours pour «être rétablis dans leurs droits», rapporte mercredi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. «Sur demande du président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, les membres du Bureau fédéral ont reçu les présidents et représentants des clubs relevant de la LNFA et ceux de la LIRF se considérant lésés par les règles de départage appliquées dans les cas d'égalité. Les débats se sont déroulés dans une ambiance détendue et empreinte de démocratie et de franchise. Les dossiers de ces clubs seront traités par la Commission fédérale de recours», indique la fédération dans un communiqué. Les clubs du JS Haï Djabel et CRB Dar El Beïda (LNFA) ainsi que de l'ES Berrouaghia, du CRB Hennaya, de l'ARB Ghriss, du SA Sétif et de l'AB Barika (LIRF) ont contesté la décision de ne pas bénéficier d'accession, dans le cadre du léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition, appliqué à l'issue de la consultation écrite initiée par la FAF auprès des membres de son assemblée générale pour décider du sort de la saison 2019-2020, finalement arrêtée à cause de la pandémie de Coronavirus. Les décisions qui seront prononcées par la commission fédérale de recours permettront de valider la composition des deux groupes de la Ligue 2 amateur : Centre-Est et

Qatar

Bounedjah retrouve le chemin des filets

POUR l'avant-dernière rencontre du championnat Qatari, l'attaquant international algérien, Baghdad Bounedjah, a enfin retrouvé le chemin des filets après huit rencontres et permis à son équipe de s'imposer 1-0 face au Qatar SC. L'attaquant d'Al Sadd a tout essayé pendant le match jusqu'à la dernière minute de la rencontre et du temps additionnel, quand il a trompé tout le monde suite à un corner et placé une tête qui n'a laissé aucune chance pour le gardien. Ce but a délivré Bounedjah qui n'avait pas marqué depuis huit rencontres de championnat et offre trois points précieux pour son équipe qui garde un petit espoir de remporter le titre. Bounedjah rejoint ainsi Brahimi à la deuxième place du classement des buteurs avec 13 buts en championnat, à un but seulement du buteur Akram Afif.

Newcastle FC

6 millions d'euros pour Bentaleb ?

APRÈS quelques mois avec Newcastle, le milieu international algérien Nabil Bentaleb a fait son retour vers son club propriétaire Schalke, qui a décidé de lui accorder quelques jours de vacances de plus que ses coéquipiers .

La presse allemande a indiqué aujourd'hui que les dirigeants de Newcastle veulent acheter le contrat de Nabil Bentaleb, mais les anglais n'ont pas décidé de lever l'option d'achat du joueur estimé à 10 millions d'euros, ils auraient laissé partir le joueur pour formuler une prochaine offre à 6 millions d'euros pour acquérir le milieu algérien . Cette offre devrait être déclinée par Schalke qui estime au moins à 10 millions la valeur de l'ancien joueur de Tottenham agé de 25 ans.

MCA

Daoudi Isla signe pour trois ans

LE MOULOUDIA club d'Alger a renforcé son effectif par un nouvel élément aujourd'hui, il s'agit de Daoudi Isla .

Le milieu terrain sénégalais de 22 ans a signé aujourd'hui un contrat de trois ans avec le MCA, en provenance du CABBA avec lequel il a disputé toute la saison dernière.

Isla connaît désormais son troisième club en Algérie, lui qui a déjà porté le maillot de l'ES Sétif durant sa première saison à l'étranger.

Préparation du retour des activités footballistiques

La FIFA et CAF se concertent

■ Le retour des activités footballistiques, suspendues en raison de la pandémie de Coronavirus (Covid-19), a été l'un des point abordés lors d'une réunion, tenue mercredi dernier par visioconférence, entre la Fédération internationale de football (FIFA) et la Confédération africaine (CAF), et à laquelle a prit part le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, selon l'instance fédérale qui a publié jeudi, sur son site officiel, un sujet sur cette conférence.

Ph. > D. R.

La reprise des championnats à l'ordre du jour de la réunion des dirigeants du football

Par Mahfoud M.

Les fenêtres FIFA (dates et calendrier international), et l'annulation et/ou le report de certaines compétitions, ont été également inscrites à l'ordre du jour, au cours de cette réunion de trois heures, tenue en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, du président de la CAF, Ahmad Ahmad, mais aussi des membres du Conseil de la FIFA et du comité exécutif de la CAF, Faouzi Lekjaâ (Maroc), premier vice-président de la CAF, Hani Abo Rida (Egypte), Tarek Bouchamaoui (Tunisie), et Ahmed Yahia (Mauritanie).

Il y avait aussi, côté FIFA, Mme Fatma Samoura, secrétaire générale, Mattias Grafstrom, secrétaire-adjoint et Veron Mosengo-Omba, directeur régional de la Division des associations membres Afrique et Caraïbes, précise la même source.

«Invité à intervenir après le président de la CAF, Kheireddine Zetchi a dressé un tableau sur la situation de la pandémie en Algérie, son évolution et toutes les décisions et mesures prises par la fédération depuis le mois de mars, et l'arrêt des activités sportives, jusqu'au dernier Bureau fédéral tenu le 10 août», avec notamment le recours à «une consultation écrite auprès des membres de l'Assemblée générale, ce qui a amené à prendre la décision de mettre fin à la saison 2019-2020», souligne la FAF.

La démarche participative qui «a été saluée par les instances FIFA-CAF, tout comme les efforts consentis à s'adapter à une crise sans précédent, que ce soit par rapport aux réaménagements apportés au système de compétition ou bien la possibilité donnée aux différents démembrements (Ligues) de continuer à activer en attendant la tenue de leurs assemblées générales de renouvellement de mandat».

Enfin, la FAF indique que «d"autres réunions sont prévues à l'avenir, cette fois avec la président de la CAF pour faire le point à chaque fois sur l'évolution de la situation dans les différents pays des associations membres et l'aide à apporter à ces dernières». Ce genre de rencontres et concertations permettent à la FAF, sans aucun doute, de s'imprégner des expériences des autres nations du football qui se sont adaptés aux impératifs de la crise sanitaire et continuer à relever le défi, surtout que le football est considéré chez certains comme une véritable industrie et qui se de doit de continuer à activer, sachant qu'il crée des millions d'emplois de par le monde.

M. M.

Football amateur

La DTN conviée à une réunion par visioconférence

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), est conviée à une réunion par visioconférence le jeudi 20 août, organisée par le Département technique de la Fédération internationale de football (FIFA), dans le cadre du projet pilote de «Développement des talents - analyse de l'écosystème du football», rapporte jeudi l'instance fédérale sur son site officiel.

Cette séance sera consacrée pour donner les explications nécessaires et réviser ensemble le questionnaire avant de le transmettre à la FIFA précise la même source.

La FAF rappelle que le président Kheireddine Zetchi, et le DTN, Chafik Ameur, «ont eu une séance de travail au sujet de ce dossier, à l'issue de laquelle le premier responsable de la Fédération a tenu à féliciter le travail mené par le DTN et son équipe, et qui a permis à l'Algérie de décrocher un tel projet».

Le Département technique de la Fifa a retenu un certain nombre d'associations membres, dont la FAF, sur la base du dossier introduit par la DTN.

L'instance internationale à travers son département technique, a lancé cette année le projet «Développement des talents - analyse de l'écosystème du football" qui servira de base au programme de haute performance prévu pour 2021.

«A partir de ces mêmes principes, il a été décidé de créer un programme pour le développement du football amateur, d'autant que ce pan de l'écosystème du football occupe une place essentielle au sein des associations membres puisqu'il permet à tout un chacun (garçon, fille, femme et homme) de jouer au football, quel que soit son niveau, son âge, sa religion et son environnement», avait expliqué la FAF précédemment.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Tizi Ouzou

Le nouveau président de la Cour de justice, Bensalem Abderrezak installé

LE REPRÉSENTANT du ministère de la Justice, Mohamed Azrou a procédé, avant-hier à Tizi Ouzou, l'installation du nouveau président de la Cour de justice de la wilaya nommé au dernier mouvement des magistrats opéré la semaine écoulée Abderrezak Bensalem. La cérémonie a eu lieu au siège de la même instance judicaire en présence des autorités civiles et militaire et des membres du corps de justice à l'échelle locale. Le représentant du ministère de la Justice n'a pas manqué, à l'occasion, l'objectif du récent mouvement dans le corps des magistrats à savoir «donner un nouveau souffle à l'action judiciaire et améliorer le service public au sein de la justice». Le nouveau président de la Cour de Tizi Ouzou était dans les mêmes fonctions à Blida. Il succède à Ismaïl Kari à qui le Président de la République avait mis fin à ses fonctions. Abderrezak Bensalem a rejoint le corps de la justice en 1996. Il est diplômé de l'Ecole nationale d'administration dans la spécialité de magistrature en 1995. Il a occupé plusieurs fonctions durant son parcours professionnel dont le poste de président de Cour à Blida, selon la présentation faite à l'occasion de son installation.

Hamid M.

Objet de 14 mandats d'arrêt

Un jeune de 38 ans arrêté à Mekla

UN INDIVIDU faisant objet de 14 mandats d'arrêt pour plusieurs griefs vient d'être arrêté à Tizi Ouzou par les éléments de la Sûreté nationale. Il s'agit d'un homme de 38 ans originaire de la localité de Mekla (30 km à l'est de Tizi Ouzou), selon les indications fournies par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Le mis en cause était sous le coup de 14 mandât d'arrêt, émis par plusieurs tribunaux, pour faux et usage de faux, abus de confiance, émissions de chèques sans provision, tentative d'escroquerie et autres, a précisé la même source. Il a été présenté mercredi dernier devant le parquet de Tizi Ouzou.

Hami M.

Béjaïa

Reprise timide du transport

PEU de transporteurs ont repris hier leur activité après l'appel lancé la veille par le président de la Fédération des transporteurs au sein de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) aux termes de la réunion tenue dimanche dernier avec les autorités de wilaya pour l'adoption des mesures sanitaires préventives contre la pandémie du Coronavirus. 15 exploitants des lignes de transport intercommunal ont, seulement, repris leur activité hier, annonçait sur la Radio locale, le directeur de la gare routière de Béjaïa. «Il y a 15 nouveaux transporteurs qui ont repris hier, sachant qu'ils y avaient des transporteurs qui étaient en activité depuis quelques semaines». Au total, ce sont 115 transporteurs sur 525 qui exercent actuellement. Quelques bus des lignes interurbaines Toudja, Tazmalt, El Kseur, Akbou, Semaoune ont repris le service. Une situation expliquée par «la crainte des transporteurs du contrôles effectués par les agents de l'administration, hier matin», selon M. Boucherit Abdelkader, président de la Fédération des transporteurs au sein de l'Ugcaa. Ce dernier a interpellé le wali afin d'intervenir pour que «cessent les pressions exercées par l'administration sur les transporteurs après cinq mois d'arrêt de travail qui a généré d'énormes pertes». M. Boucherit regrette ce genre de pratiques et annonce la tenue d'un rassemblement, ce jeudi, devant la direction des transports afin de soulever ce problème avant la reprise des autres transporteurs, dimanche prochain. « Les transporteurs interurbains n'ont pas repris en force car, ils ont eu peur d'être sanctionnés ; ils ont préféré rester chez eux pour ne pas s'exposer aux problèmes », souligne notre interlocuteur. Pour leur part, les transporteurs privés de voyageurs de la ligne Amizour-Béjaïa, Barbacha-Béjaïa étaient en colère hier. Ils ont observé un rassemblement à la gare routière de Béjaïa pour protester contre les sanctions prises à leur encontre. Ils ont décidé d'entrer en grève afin d'exiger l'allègement des conditions de reprise de leur activité.

Hocine Cherfa

Normalisation Emirats-Israël

La Palestine s'insurge et dénonce une «trahison»

■ L'Autorité palestinienne a vivement critiqué l'accord de normalisation, appelant à une réunion d'urgence de la Ligue arabe. L'accord de normalisation entre Israël et les Emirats arabes unis, conclu avant-hier, n'a pas tardé à faire réagir la communauté internationale, Palestine en pôle.

Par Lynda Naili

Le chef de l'Autorité, Mahmoud Abbas, a immédiatement convoqué une réunion d'urgence de sa direction afin de décider de la marche à suivre. Quelques heures plus tard, un communiqué a été publié, étrillant cette décision. «Les dirigeants palestiniens rejettent ce que les Emirats arabes unis ont fait. Il s'agit d'une trahison d'El-Qods et de la cause palestinienne», a-t-elle évoqué. L'Autorité palestinienne a également appelé à une «réunion d'urgence» de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Avant d'annoncer le rappel de son ambassadeur aux Emirats arabes unis. Le mouvement islamiste du Hamas a également vivement critiqué cet accord. Selon eux, cet accord «ne sert pas la cause palestinienne» et constitue un «chèque en blanc» pour la poursuite de «l'occupation» par l'Etat hébreu. Pire, cette normalisation est considérée «comme une continuation du déni des droits du peuple palestinien», a confié Hazem Qassem, porte-parole du mouvement, au pouvoir dans la bande de Ghaza. «Honteux», s'est contenté de déclarer l'Iran, par le biais de son agence de presse, Tasnim. Quant à la Jordanie, elle n'a ni salué ni rejeté l'accord. Son chef de la diplomatie, Aymane Safadi, a affirmé que l'avenir de cette normalisation dépendrait des prochaines actions d'Israël, qui doit mettre un terme à «son entreprise illégale» d'occupation de territoires. Cette dernière mine les efforts de paix, ainsi qu'à «ses violations des droits des Palestiniens», a-t-il jugé.

La communauté internationale mitigée

La communauté internationale s'est montrée partagée quant à l'annonce de l'accord de normalisation des relations ente Israël et les Emirats arabes unis. Si certain y voient un événement historique, comme la France qui s'est «félicitée» d'un «état d'esprit nouveau», d'autres dénoncent une «trahison» de la part des puissances impliquées. Plusieurs pays ont de ce fait exprimé leur indignation et leur rejet de l'accord de «normalisation» entre les Emirats arabes et Israël, conclu sous l'égide des Etats-Unis. «Cet accord annoncé jeudi est une stupidité stratégique» d'Abou Dhabi et d'Israël qui «renforcera sans aucun doute l'axe de résistance», a déclaré, par ailleurs, le ministère iranien des Affaires étrangères dans un communiqué. Pour Iran, l'«établissement de relations diplomatiques entre Israël et les alliés des Etats-Unis dans le Golfe est un objectif-clé de la stratégie régionale du président américain Donald Trump pour contenir l'influence grandissante de l'Iran. Pour sa part, la Turquie a dénoncé cet accord en affirmant qu'il ne s'agit que d'une «hypocrisie qui ne servira que les intérêts des Emirats arabes». «Les Emirats arabes unis s'efforcent de présenter cela comme une sorte de sacrifice pour la Palestine, alors qu'ils trahissent la cause palestinienne pour servir leurs petits intérêts», a réagi le ministère turc des Affaires étrangères, ajoutant que «l'Histoire et la conscience des peuples de la région n'oublieront pas cette hypocrisie et ne la pardonneront jamais». Le président turc, Rajeb Tayeb Erdogan, a indiqué hier avoir «instruit le ministre des Affaires étrangères quant à la suspension de toute relation avec les Emirats arabes unis». Toutefois, les Etats-Unis qui évoquent un «accord historique», pour Donald Trump, il s'agit d'une «percée spectaculaire», et d'un «accord de paix historique entre nos deux grands amis». «Les Etats-Unis espèrent que ce pas audacieux sera le premier d'une série d'accords clôturant 72 années d'hostilités dans la région», a appuyé le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo. De leur côté, les Emirats arabes unis estiment que «cette étape historique contribuera au renforcement de la stabilité et de la paix dans la région». Quant à l'Egypte, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, saluant «une étape vers la «réalisation de la paix au Moyen-Orient», a affirmé apprécier «les efforts des artisans de cet accord pour la prospérité et la stabilité de notre région».

L N.